# CC du Pays de l'Ourcq (Siren : 247700065)

## FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

### Données générales

| | |
|---|---|
| Nature juridique | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège | Ocquerre |
| Arrondissement | Meaux |
| Département | Seine-et-Marne |
| Interdépartemental | non |

### Date de création

| | |
|---|---|
| Date de création | 13/12/1973 |
| Date d'effet | 13/12/1973 |

### Organe délibérant

| | |
|---|---|
| Mode de répartition des sièges | Accord local |
| Nom du président | M. Pierre EELBODE |

### Coordonnées du siège

| | |
|---|---|
| Complément d'adresse du siège | Bruit de Lizy, 2 avenue Louis Delahaye |
| Numéro et libellé dans la voie | |
| Distribution spéciale | |
| Code postal - Ville | 77440 OCQUERRE |
| Téléphone | 01 60 61 55 00 |
| Fax | 01 60 61 55 08 |
| Courriel | pays.ourcq@wanadoo.fr |
| Site internet | |

### Profil financier

| | |
|---|---|
| Mode de financement | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF | oui |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC) | non |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) | oui |
| Autre taxe | non |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non |
| Autre redevance | non |

### Population

| | |
|---|---|
| Population totale regroupée | 18 391 |

| | |
|---|---|
| Densité moyenne | 78,25 |

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 22

| Dept | Commune (N° SIREN) | Population |
|---|---|---|
| 77 | Armentières-en-Brie (217700087) | 1 290 |
| 77 | Cocherel (217701200) | 647 |
| 77 | Congis-sur-Thérouanne (217701267) | 1 978 |
| 77 | Coulombs-en-Valois (217701291) | 607 |
| 77 | Crouy-sur-Ourcq (217701481) | 1 959 |
| 77 | Dhuisy (217701572) | 304 |
| 77 | Douy-la-Ramée (217701630) | 328 |
| 77 | Étrépilly (217701739) | 891 |
| 77 | Germigny-sous-Coulombs (217702042) | 208 |
| 77 | Isles-les-Meldeuses (217702315) | 801 |
| 77 | Jaignes (217702356) | 279 |
| 77 | Le Plessis-Placy (217703677) | 277 |
| 77 | Lizy-sur-Ourcq (217702570) | 3 780 |
| 77 | Marcilly (217702745) | 478 |
| 77 | Mary-sur-Marne (217702802) | 1 198 |
| 77 | May-en-Multien (217702836) | 908 |
| 77 | Ocquerre (217703438) | 457 |
| 77 | Puisieux (217703800) | 319 |
| 77 | Tancrou (217704600) | 377 |
| 77 | Trocy-en-Multien (217704766) | 251 |
| 77 | Vendrest (217704907) | 759 |
| 77 | Vincy-Man?uvre (217705268) | 295 |

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 29

| Compétences exercées par le groupement |
|---|
| Production, distribution d'énergie |
| - Autres énergies<br>*Etude de faisabilité de Zones de Développement Eolien ou solaire ou autre énergie renouvelable* |
| Environnement et cadre de vie |
| - Eau (Traitement, Adduction, Distribution)<br>*Eau potable* |
| - Assainissement collectif<br>*Assainissement collectif Eaux pluviales et de ruissellement : - coordination de l'ensemble des acteurs concernés - en zone urbanisée, transport et traitement limités exclusivement aux ouvrages et aux réseaux d'eaux pluviales jusqu'au branchement en limite du domaine privé, y compris communal, hors opération modifiant ladite limite* |
| - Assainissement non collectif |

*Assainissement non-collectif*

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*-collecte des déchets ménagers et assimilés*

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Autres actions environnementales

*Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques : animation et concertation de l?ensemble des acteurs concernés*

## Sanitaires et social

- Activités sanitaires

*Création et accompagnement d'un Pôle de Santé*

- Action sociale

*Petite enfance et famille - Animation et gestion : ? des modes de garde collectifs ? des Relais Assistantes Maternelles et de leurs ateliers d'éveil ? des accueils de loisirs maternels et primaires hors fonctionnement périscolaire ? des ateliers d'éveil itinérants sur les communes ? des ateliers prêt de jeux et livres ? du Point Information Famille - Coordination des acteurs locaux de la petite enfance - Coordination et animation d'actions thématiques d'information et d'échange Enfance-jeunesse - Animation et gestion : ? des Points Accueil Jeunes ? de l'animation itinérante sur les 22 communes ? du Point Information Jeunesse (projets jeunes, loisirs,orientation, santé...) ? du soutien aux projets autonomes des jeunes Insertion sociale et professionnelle et accès aux droits - Animation et gestion de la structure communautaire ACCES (information, emploi, orientation, accès aux droits y compris dans le cadre de permanences assurées par des tiers) - Mise en place d'un partenariat avec le Conseil général et les différents acteurs de l'insertion sociale et professionnelle favorisant l'insertion en direction des bénéficiaires des minima sociaux des communes du territoire - Création et gestion de deux logements d'urgence Personnes âgées et personnes handicapées - Etudes et actions favorisant la vie sociale, le bien-être et le maintien à domicile - Participation aux actions mises en oeuvre par le Conseil général de Seine-et-Marne sur le territoire dans le cadre de ses compétences légales - Animation d'un groupe de coordination gérontologique Vie associative - Animation et gestion d'actions de promotion du tissu associatif - Soutien des projets portés par les acteurs locaux dans les domaines : ? du soutien scolaire ? de l'aide aux personnes en difficultés ? de la prévention sanitaire sur des actions irriguant le territoire. Les modalités et critères d'attribution sont précisés par délibération du Conseil communautaire*

## Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

*? Sécurité et prévention de la délinquance, sans préjudice des pouvoirs de police des maires - Coordination et animation des opérations Ville Vie Vacances ou tout autre dispositif qui leur serait substitué*

## Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales

*? Zones d?activité économique communautaires : -création, gestion et entretien des zones d?activité futures d?une surface supérieure à trois hectares d?un seul tenant -gestion, entretien et requalification des zones d?activité communautaires existantes*

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*La Communauté est compétente pour les équipements communautaires existants (Maison des enfants, piscine, gymnase R. Bricogne, Hôtel d'entreprises et stade d'athlétisme) et pour tout équipement futur répondant à au moins trois des cinq critères suivants : - origine géographique des utilisateurs, essentiellement domiciliés sur l?ensemble du territoire des communes membres ; - équipement permettant une ou plusieurs activités n?existant pas ou non structurées à l?échelle communautaire ; - premier équipement de ce type sur le territoire ; - équipement permettant de réaliser des économies d?échelle en investissement ou en exploitation ; - équipement concourant au rééquilibrage en termes d?aménagement du territoire. ? Dans ces domaines, la Communauté assure sur son territoire la concertation et la coordination des acteurs concernés en vue de l'élaboration d?un schéma cohérent de développement.*

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élément

*Acquisition de fournitures et matériels dans le cadre du soutien au Réseau d?Aide Spécialisée des Enfants en Difficultés, intervenant au sein des écoles du territoire, ou tout dispositif pouvant s'y substituer*

- Activités péri-scolaires

*? des séjours de vacances à destination des enfants de 4 à 17 ans*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Etude et mise en oeuvre d'une politique de développement culturel autour de trois axes : ? défendre et soutenir les projets culturels et artistiques valorisant la découverte (d'un répertoire, d'une discipline ou d'une forme) et l'enrichissement culturel ? irriguer l'ensemble du territoire ? favoriser l'égal accès à la culture. Dans ce cadre : ? Organisation d'une saison culturelle sur au moins 3 sites communaux distincts ? Mise en place d'actions culturelles liées à la programmation saisonnière : ateliers de pratiques artistiques, rencontres avec des artistes, et interventions auprès des différents publics, le cas échéant en partenariat avec les institutions ad hoc ? Mise en place de résidences d?artistes sur le territoire, dans le cadre de convention avec les partenaires institutionnels afin de permettre l?accueil de la création contemporaine, toutes disciplines confondues ? Soutien aux acteurs/projets culturels locaux respectant les axes culturels communautaires. Les modalités et critères d'attribution sont précisés par délibération du Conseil communautaire.*

- Activités sportives

*Etude et mise en ?uvre d?une politique sportive autour de quatre axes : Favoriser la pratique sportive comme vecteur de solidarité, de cohésion sociale et de prévention de la santé y compris en milieu scolaire, sur l'ensemble du territoire Développer de nouvelles pratiques sportives Favoriser l'égal accès au sport à tous Valoriser la représentation du territoire par le sport Dans ce cadre : ? Animations d'E.P.S. en milieu scolaire primaire en partenariat avec l'Education Nationale ? Apprentissage de la natation en milieu scolaire primaire et en 6ème en partenariat avec l'Education Nationale ? Organisation et soutien des pratiques et apprentissages d'activités sportives au sein des équipements communautaires ? Soutien des projets portés par les acteurs locaux dans la pratique de sports non représentés, uniques, et/ou innovants à l'échelle du territoire, ainsi que du sport de haut niveau. Les modalités et critères d'attribution sont précisés par délibération du Conseil communautaire*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

*Schéma de cohérence territoriale : élaboration, modification et révision*

- Schéma de secteur

*schémas de secteur : élaboration, modification et révision*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*- Pour les Zones d?activité économique communautaires : demande de création de zones d?aménagement différé (Z.A.D.), exercice de la procédure d?expropriation pour cause d?utilité publique, du droit de préemption urbain (D.P.U.) et du droit de préemption attaché aux Z.A.D., création de zones d?aménagement concerté (Z.A.C.) et de lotissements. ? Etude et création de Z.A.C. concernant au moins deux communes*

- Transport scolaire

*Coordination des différents modes de transport collectif sur le territoire ? Transports collectifs routiers: création et gestion des circuits scolaires Transport des élèves de CM2 vers les collèges dans le cadre des journées « Découverte du Collège »*

- Organisation des transports non urbains

*Coordination des différents modes de transport collectif sur le territoire ? Transports collectifs routiers: création et gestion des lignes régulières ? Arrêts de cars : Aménagement et mise aux normes de sécurité, d'accessibilité et de confort*

- Etudes et programmation

*? Infrastructures et superstructures : -études relatives à l?impact des projets lourds d?infrastructure ou de superstructure, notamment dans les domaines ferroviaire, énergétique, routier et de communication *Etudes : études générales ou thématiques relatives au développement économique du territoire*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

| |
|---|
| *Création, aménagement et entretien des voiries nécessaires à la desserte primaire et secondaire des opérations d?aménagement sous maîtrise d?ouvrage communautaire Création et/ou aménagement de sentiers de randonnée valorisant les sites naturels, historiques ou patrimoniaux Elaboration d'un schéma de traitement hivernal en concertation avec les collectivités ou institutionnels* |
| Développement touristique |
| - Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme<br>*Etude et mise en oeuvre d'une politique de développement touristique autour de quatre axes : promouvoir l'hébergement, et plus spécialement l'hébergement de groupes capitaliser sur les atouts naturels, patrimoniaux et historiques favoriser l'attractivité du territoire soutenir le développement touristique du territoire. Dans ce cadre : ? Mise en place d'actions d'animation à l'échelle du territoire ? Coordination des interventions des divers partenaires intéressés au développement touristique local ? Mise en place de projets structurants Création d'une signalisation d'intérêt local, en privilégiant les circulations douces ? Soutien aux acteurs/projets touristiques locaux respectant les axes touristiques communautaires. Les modalités et critères d'attribution sont précisés par délibération du Conseil communautaire. Depuis le 1er janvier 2011, la Communauté de communes a confié à son Office de Tourisme communautaire les actions liées au développement de l'animation touristique et à la coordination des interventions des divers partenaires intéressés au développement touristique local, conformément aux statuts de l'Office.* |
| Logement et habitat |
| - Programme local de l'habitat<br>*Elaboration et mise en ?uvre d'un Programme Local de l'Habitat* |
| - Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre<br>*Amélioration de l?habitat : aide à la réhabilitation des logements* |
| Autres |
| - NTIC (Internet, câble...)<br>*Conception, construction, exploitation, commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'attention de habitants et des professionnels du territoire* |
| - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage<br>*Acquisitions foncières, création et gestion des aires d?accueil* |
| - Autres<br>*Action décentralisée : sauf jumelage communal. La Communauté verse, aux lieu et place des communes membres, la participation au fonctionnement du Service Départemental d?Incendie et de Secours* |

## Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN) | Nature jur. | Population |
|---|---|---|---|
| 77 | Syndicat mixte fermé traitement des ordures ménagères du nord Seine et Marne (257704916) | SM fermé | 369 083 |
| 77 | Syndicat mixte fermé eaux du bassin de la Thérouanne (257700203) | SM fermé | 9 811 |
| 77 | Syndicat mixte fermé eaux de Germigny (257700690) | SM fermé | 1 315 |
| 77 | Syndicat mixte d'étude et de préfiguration du parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin (200036192) | SM ouvert | 162 540 |
| 77 | Seine-et-Marne numérique (200036481) | SM ouvert | 944 930 |
| 77 | Syndicat mixte fermé études, de programmation et d'aménagement de Marne Ourcq (257704395) | SM fermé | 18 391 |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)